



6^{ème} Assemblée générale de la section fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs « Palliative-Fribourg/Freiburg »

Procès-verbal

Lieu : La Famille au Jardin, Römerswil 4, 1717 St-Ursen
Horaire: Mardi 14 mars 2017
18h15-19h00 : partie statutaire
19h30 : conférence publique (+ verre de l'amitié)
Présents : 15 représentants de membres collectifs et individuels
Présidence : Mme Marie-Christine Baechler, co-présidente

Ordre du jour :

1.	Bienvenue, nomination des scrutateurs
2.	Validation de l'ordre du jour
3.	Accueil par Mme Solange Risse, directrice de la Famille au Jardin
4.	Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 avril 2016 (en annexe)
5.	Présentation du rapport annuel 2016 de la section et validation par l'assemblée
6.	Présentation des comptes 2016 et du bilan au 31.12.2016, rapport des vérificateurs des comptes, validation par l'assemblée (en annexe)
7.	Statuts : présentation et validation des modifications statutaires pour la mise en conformité avec les nouveaux statuts de Palliative-CH (en annexe)
8.	Elections des membres du comité et de la présidence pour 2017-2019 (en annexe)
9.	Présentation des activités 2017 et approbation par l'assemblée
10.	Présentation du budget 2017, détermination des cotisations et contributions des membres pour 2017 (mêmes montants qu'en 2016), approbation du budget 2017 (en annexe)
11.	Divers

1.	Bienvenue, élaboration de la liste des présents/votants, nomination des scrutateurs Marie-Christine Baechler souhaite la bienvenue aux participants. Sur 87, 15 membres assistent à cette séance. Une dizaine de membres se sont excusés explicitement. La liste des membres et des autres personnes présentes ou excusées est disponible au secrétariat. Aurélie Klingshirn et Rodolphe Rouillon sont nommés scrutateurs.
2.	Validation de l'ordre du jour MCB propose de traiter le point 8 avant le point 7. Avec cette modification, l'OJ est validé à l'unanimité par l'assemblée.

3.	<p>Accueil par Mme Solange Risse Mme Risse présente son institution. Elle parle de l'accueil de jour et de l'accueil de nuit, de la formation pour les proches aidants dans son institution.</p>
4.	<p>Approbation du PV de la 4^{ème} AG du 14 avril 2016 Les membres ont reçu le PV conjointement avec l'ordre du jour. Le PV est approuvé à l'unanimité.</p>
5.	<p>Rapport annuel 2016 Marie-Christine Baechler expose, en images, les activités de la section en 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 62 membres individuels et 27 membres collectifs ; - Validation de la stratégie cantonale en soins palliatifs par le Grand-Conseil en mai 2016, avec une liste de mesures 2017-2020 ; - Mandat 2016-2020 pour la section cantonale pour son travail de mise en réseau et de sensibilisation de la population (8'000 CHF par an) ; - Demande en cours pour la refonte du site internet en 2017 ; - Lancement du Palliaphone : flyers en 8 langues, communiqué de presse repris par les médias, peu d'appels pour l'instant mais une disponibilité ; - Lancement du PalliativeLab : mandat donné à un GT interdisciplinaire coordonné par Valérie Mueller ; - Question de la Formation/sensibilisation de base (en suspens) ; - Journée mondiale des soins palliatifs – 11.10.16 avec la projection réussie du film suisse : «Fragments de paradis» ; une centaine de spectateurs au Rex de Fribourg ; - Participation de la section au Congrès national de Bienne, en novembre 2016, avec la tenue d'un stand et deux posters des EMS-Voltigo et de la Villa St-François ; - 7^{ème} Journée en SP « Vivant jusqu'au bout ! » avec plus de 250 participants, dont une forte délégation des institutions spécialisées. 7 ateliers différents une très belle conférence plénière de Tanguy Châtel, sociologue français ; - Remise à jour de la brochure fribourgeoise «Si un jour, je meurs» ; - Mise à disposition sur le site internet des résumés Bigorio par Yves Gremion - Mise à disposition des dernières brochures de l'OFSP, notamment les soins palliatifs généraux ; - Cycle de conférences sur les soins palliatifs de base avec le Forum psychogériatrie Fribourg ; - Conférence de J. Ricot le 22 mars 2016, en collaboration avec l'Université et Bernard Schumacher ; - Conférence post AG 2016 de Fabienne Teike-Lüthi sur les obstacles à la gestion de la douleur ; - Exposition « Si un jour, je meurs » prêtée aux soins palliatifs du HFR-Meyriez ; - 4 séances de comité, 3 séances de BE, 2 séances de préparation à la Journée cantonale ; - 1 séance spéciale du comité sur le fonctionnement de l'association, avec des contacts pour la recomposition du comité 2017-2019 ; 4 membres de l'ancien comité nous quittent et sont remerciés : Vincent Griesser, Aurélie Klingshirn, Marc Küng, Bruce Brinkley - Adaptation des statuts pour suivre la transformation de palliative.ch. <p>La présentation PPT sera disponible sur le site de l'association. L'assemblée approuve le rapport annuel.</p>
6.	<p>Présentation des comptes 2016 et du bilan au 31.12.2016 ; rapport des vérificateurs des comptes Emmanuel Michielan, secrétaire de la section, présente les comptes 2016 qui se soldent par un bénéfice de 878,05 frs pour un total de charges de 38'282,72 CHF. Les membres ont reçu un document, à l'entrée, qui présente les résultats. Le bilan au 31.12.2016 fait état d'un total d'actifs et de passifs de 30'306,71 CHF, avec une provision pour la communication de 4000 CHF et pour les projets 2016-2017 de 4'000 CHF. Le rapport de vérificateurs des comptes, M. Richon et M. Repond, daté du 7 mars 2017, est lu à l'assemblée. Les membres en ont reçu une copie. Ils proposent à l'assemblée de valider les comptes et le bilan et d'en donner décharge au comité. A l'unanimité, l'AG approuve les comptes et le bilan.</p>

7.	<p>Elections des membres du comité et de la présidence pour 2017-2019 4 collègues prennent congé de l'assemblée : Vincent Griesser, Aurélie Klingshirn, Marc Küng, et Bruce Brinkley. Un cadeau leur sera remis pour loyaux services rendus. Les candidats au prochain comité 2017-2019, selon la liste transmise avec l'OJ, se présentent brièvement à l'assemblée. Il n'y a pas d'autre candidature. A l'unanimité, l'AG élit les 12 nouveaux membres du comité suivants, élus pour deux ans: Marie-Christine Baechler, RFSM, Infirmière Dr Marco Gamba, médecin, député, représentant de la SMCF Boris Cantin, HFR et Voltigo, Médecin Frédéric Fournier, Ligue frib. contre le cancer-Krebsliga Freiburg, Infirmier Yves Gremion, AFIPA/VFA, membre de Voltigo, infirmier et ancien directeur d'EMS François Vallat, Pastorale de la santé, Animateur pastoral Andreas Ebnetter, HFR, Médecin Thierry Müller, Spitex / AFAS, Secrétaire général Tanya Cara-Nova, HEdS, Infirmière Rodolphe Rouillon, directeur d'hôpital, membre individuel Chantal Müller, médecin, députée, membre individuelle Valérie Mueller, infirmière, indépendante, membre individuelle</p> <p>L'AG nomme également comme co-présidents, Dr Marco Gamba et Marie-Christine Baechler, pour la période 2015 – 2016.</p>
8.	<p>Présentation des modifications des statuts, validation Emmanuel Michielan présente les modifications statutaires qui sont proposées pour une mise en conformité avec les nouveaux statuts de Palliative.ch. Après moult échanges très formels, ces propositions ont été validées par le secrétariat général national et par le dernier comité.</p> <p>Voici les articles modifiés :</p> <p>Article 1 – Nom, siège, langues <i>Sous le nom de « Palliative Fribourg-Freiburg » existe une association au sens des articles 60 et suivants du Code des Obligations. L'association d'utilité publique est neutre sur les plans politique et confessionnel. Son siège est au domicile de son secrétariat général. Elle constitue la section de palliative ch, la Société Suisse de Médecine et de Soins Palliatifs, pour le canton de Fribourg. Les langues de l'association sont le français et l'allemand.</i></p> <p>Article 2 – Objectifs <i>Palliative-Fribourg/Freiburg exerce une activité de société interprofessionnelle et constitue une organisation agissant en faveur de la population. Palliative Fribourg/Freiburg :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>a) est l'interlocuteur reconnu, aussi bien pour les professionnels, le monde politique, les autorités, les organisations que le public ;</i> <i>b) s'engage pour des conditions cadres optimales, la notoriété et la reconnaissance des soins palliatifs ;</i> <i>c) met les différents professionnels en réseau et défend leurs intérêts ;</i> <i>d) s'investit pour des offres de qualité en matière d'information, de conseil et d'accompagnement en faveur des personnes atteintes de maladies incurables évolutives ;</i> <i>e) assure un travail de fond et favorise la formation, la qualité et la recherche dans le domaine des soins palliatifs ;</i> <i>f) exploite et entretient la mise en réseau sur le terrain et collabore activement avec différentes organisations ; des volontaires et des bénévoles apportent également une contribution importante et sont intégrés de manière appropriée ;</i> <i>g) encourage le développement de structures et de collaborations cohérentes en soins palliatifs dans tous les secteurs pour couvrir les besoins dans tout le canton ;</i> <p><i>Palliative Fribourg/Freiburg veille, dans son organisation et ses activités, à ce que les différentes professions et les différentes langues soient représentées de manière équitable.</i></p> <p>Article 3 - Membres <i>L'association se compose de membres actifs, de membres de soutien et de membres honoraires</i></p>

Les membres actifs de Palliative Fribourg/Freiburg sont des personnes qui exercent une activité en lien avec les soins palliatifs et souscrivent aux objectifs de palliative ch et de Palliative Fribourg/Freiburg. Les institutions peuvent, sous les mêmes conditions, devenir membre collectif. Les membres de soutien sont des personnes physiques ou morales qui soutiennent le travail de palliative ch et de Palliative Fribourg/Freiburg dans le sens de l'article relatif aux objectifs. L'affiliation au niveau national auprès de palliative ch implique également l'affiliation à la section Palliative Fribourg-Freiburg.

L'assemblée générale peut élever au rang de « membre honoraire » de Palliative Fribourg/Freiburg une personne (civile ou juridique) qui se serait particulièrement distinguée au service des buts de l'association.

Article 4 – Admission, démission et exclusion

Les demandes d'adhésion doivent être adressées par écrit (ou voie électronique) au secrétariat de palliative ch. Le secrétariat général examine si les conditions d'affiliation sont remplies et, dans le cas contraire, rejette la demande. Si les conditions sont remplies, le secrétariat informe la section concernée de l'adhésion du nouveau membre.

Une démission est possible à tout moment. Elle doit être adressée par écrit au secrétariat de palliative ch qui en informe immédiatement la section. La cotisation pour l'exercice en cours est due dans tous les cas.

Un membre peut être exclu à tout moment par le comité de Palliative Fribourg/Freiburg et sans indication de motif. Cette décision peut être contestée par écrit dans un délai de 30 jours auprès de l'assemblée générale. Celle-ci décide de manière définitive. Le secrétariat de palliative ch doit être informé immédiatement de toute exclusion.

Article 8 – Le comité

(...)

Le comité nomme les représentants de la section dans l'assemblée des délégués de palliative ch.

(...)

Article 12 - Dissolution

L'association peut être dissoute par décision d'une assemblée générale extraordinaire, convoquée spécialement à cet effet.

La dissolution, pour être acceptée, doit obtenir la majorité des 2/3 des membres présents de l'association.

Après la liquidation de l'association, les actifs restants sont attribués à palliative ch. Une répartition entre les membres est exclue.

Il est proposé de voter, en une fois, sur l'acceptation de l'ensemble des modifications, ce que l'assemblée approuve.

A l'unanimité, les modifications sont validées. Les nouveaux statuts entrent en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2017.

9. Présentation des activités 2017 et approbation par l'assemblée

Marie-Christine Baechler présente les propositions d'actions pour 2017. Le BE a déterminé plusieurs domaines d'actions de la section :

1. **Informations et sensibilisation - Palliaphone** : la ligne de renseignement a été ouverte en février 2016, une suite est proposée pour 2017. Une demande de financement complémentaire à la LoRo aurait lieu dans la 2^{ème} partie de l'année, en fonction du succès de ce projet.
2. **Réseau et pratiques – PalliativLab** : le nouveau Laboratoire des soins palliatifs fribourgeois se réunira 2 X par an. Composé de représentants nommés de tous les secteurs (entre 5 et 7 personnes), il se consacrera à l'échange de pratiques, l'analyse de situations, l'orientation de positions de la section ; un représentant de l'Etat y participera aussi; le Laboratoire est rattaché directement au comité et il est géré par Valérie Mueller.
3. **Palliative-Networking** : la mise en réseau des professionnels et bénévoles qui travaillent dans les soins palliatifs se fait lors de la 8^{ème} Journée cantonale des soins palliatifs, le 30 novembre 2017, à Grangeneuve. Le programme suivra.

	<p>4. Palliative Public Events - Actions de sensibilisation auprès de la population fribourgeoise:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spectacle tout-public, le mercredi 29 novembre 2017, 19h30, à Gambach, avec Sandra Meunier, alias Neztoile, qui interviendra aussi dans la Journée en SP le lendemain ; - Film <i>Being There</i> au Rex le 27 avril 2017. <p>5. Autres : projet de nouveau site internet avec financement à rechercher à la DSAS et à la Loterie Romande (demande faite d'ici au 30 juin pour financer les activités).</p> <p>L'AG approuve ces actions à l'unanimité. La présentation sera disponible sur le site internet de l'association.</p>
10.	<p>Présentation du budget 2017, détermination des cotisations et contributions des membres pour 2017 (mêmes montants qu'en 2016), approbation du budget 2017</p> <p>Emmanuel Michielan présente le budget 2017, sur la base des mesures proposées ci-dessus. Pour un total de charges de 49'700 CHF, le budget prévoit un déficit de 22'600 CHF, un montant de soutien sera demandé à la Loterie Romande en cours d'année. Le secrétaire confirme que le montant supplémentaire hors provision ne sera engagé que si un financement extérieur (LoRo, DSAS ou autre) est garanti. Des démarches sont en cours. Ce budget est donc encore en partie hypothétique et dépendra des revenus effectifs.</p> <p>A l'unanimité, l'AG approuve le budget 2017.</p>
11.	<p>Divers</p> <p>Une conférence à l'Homato des Buissonnets est présentée ; elle est ouverte à tous. Il y a une demande sur l'intégration des membres retraités dans les activités de la section ; dans la mesure du possible, le secrétariat fera appel à ces personnes motivées.</p> <p>MCB invite l'assemblée à assister à la conférence de Dr Eve Rubli Truchard, gériatre, médecin associée à la Chaire de soins palliatifs gériatriques du CHUV sur « Comment adapter les soins palliatifs aux besoins du très grand âge, et vice-versa ? Echos de la nouvelle Chaire universitaire de soins palliatifs gériatriques » suivie d'une discussion.</p> <p>Plus d'une trentaine de soignants, de tous horizons, se sont déplacés pour écouter cette passionnante conférence.</p> <p>Un apéritif préparé par la Famille au Jardin est ensuite offert à tous.</p>

Fin de la partie statutaire et conférencière à 21h00.

Le procès verbal est approuvé par la co-présidence.



M. Marie-Christine Baechler
Co-présidente



M. Emmanuel Michielan
Secrétaire, auteur du procès-verbal